



## Communiqué

Espace de consommation sécurisé

### **L'Espace de consommation élargit ses horaires d'ouverture**

**Une année après l'ouverture de l'Espace de consommation sécurisé, la Fondation ABS et la Ville de Lausanne tirent un bilan satisfaisant de sa fréquentation. Afin de mieux répondre aux habitudes des consommateurs de stupéfiants et de poursuivre les objectifs de réduction des risques socio-sanitaires, cette structure élargit ses horaires d'ouverture, dès le 6 janvier 2020.**

Après une année de fonctionnement, plus de 450 usagers différents ont fréquenté l'Espace de consommation sécurisé (ECS) situé dans le quartier du Vallon. Cette structure a permis de réaliser 12'000 actes de consommation et d'éviter qu'ils le soient dans des conditions précaires dans l'espace public, les cages d'escaliers, les toilettes publiques ou encore dans les logements des usagers. Si ces chiffres sont inférieurs aux estimations formulées dans le préavis 2016/41, la fréquentation suit une courbe ascendante, en particulier depuis le mois de septembre 2019.

Une analyse de la fréquentation par heure montre que les usagers sont les plus nombreux entre 12h et 14h et après 16h, avec un pic entre 17h et 18h. Ils disposent, pour leur consommation, de 45 minutes à l'une des 4 places prévues pour les injections, à l'une des 4 places pour l'inhalation ou à celle prévue pour le sniff.

Afin de diminuer les temps d'attente et éviter des consommations à l'extérieur de la structure, l'ECS élargira ses horaires, dès le 6 janvier 2020, de 11h à 19h30, en lieu et place de 12h à 19h actuellement. En cas de forte affluence et si le temps d'attente dépasse les 30 minutes, des places supplémentaires seront ponctuellement ouvertes pour l'injection (+2) et l'inhalation (+4).

L'extension des horaires d'ouverture se fera sans augmentation du budget alloué au projet grâce à une nouvelle organisation du personnel et de meilleures synergies entre les prestations fournies au sein de la Fondation ABS.

La mise en place de cette mesure permettra d'adapter l'accueil des usagers à leurs habitudes de consommation. De son côté, le Distribus demeurera présent sur la place de la Riponne de 19h à 21h pour assurer sa mission hors murs d'échange de matériel stérile, de prise de contact et d'orientation des usagers dans le réseau socio-sanitaire lausannois. Il continuera également d'assurer la promotion de l'ECS auprès des consommateurs.

L'ECS est un projet pilote mené sur trois ans. Il offre un espace aux usagers pour y consommer des produits stupéfiants encadrés par des professionnels et dans des conditions socio-sanitaires de qualité. Il répond aux objectifs de la politique fédérale en matière de réduction des risques par la prévention des maladies infectieuses et des overdoses. Ce projet est évalué par Unisanté qui dressera un bilan intermédiaire après 18 mois de fonctionnement.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77**
- **Matthieu Rouèche, directeur de la Fondation ABS, tél. +41 76 251 20 14**

Lausanne, le 2 décembre 2019